

Stages nationaux

- Stage « navigation côtière » ;
- Stage « océan » ;
- Stage « intervention au large » ;
- Stage « marine jet » ;
- Stage « Croisière voile » ;
- Stage « Monitorat de Premiers Secours » ;
- Stage « Permis Mer hauturier » ;

Le planning des stages nationaux est publié dans Sauv@mer et sera affiché dans les locaux du CFIQC dès qu'il sera connu (courant septembre).

Si vous souhaitez vous porter candidat à l'un des stages nationaux, vous devez transmettre un courrier de candidature au Centre de Formation et d'Intervention de Quimper - Cornouaille, en précisant le stage choisi et les dates. Après accord du directeur du centre, vous pourrez vous inscrire au stage demandé dans Sauv@mer.

NOTA :

→ Les dates communiquées dans ce dépliant sont susceptibles de changement. Il convient de se renseigner auprès du secrétariat le plus souvent possible.

→ Les inscriptions aux différents stages (proposés par le centre ou stages nationaux) doivent s'effectuer au plus tard un mois avant la session ; néanmoins le nombre de places par session étant limité, nous vous conseillons de vous y prendre bien avant. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'enregistrement du dossier.

La S.N.S.M. mène des actions relatives à :

→ **la prévention** : diffusion d'informations et de conseils ;

→ **l'intervention** : les nageurs sauveteurs surveillent les baignades le long des plages.

Le Centre de Formation mène des actions :

→ de formation :

- . formation initiale et continue des sauveteurs ;
- . formation aux premiers secours tout public.

→ de sécurité :

- . assurer des sécurités nautiques ;
- . assurer des sécurités terrestres.



Formation de Nageur Sauveteur

Pour être Nageur Sauveteur de la S.N.S.M., il faut :

* **Adhérer à l'Association par l'intermédiaire d'un centre de formation ;**

* **Être titulaire de tous les diplômes requis en formation initiale** : PSE 1 + PSE 2 (ou A.F.P.S. + CFAPSE) + BNSSA + Permis Mer « Côtier » + CRR + Stage mer « initial + SSA

* **Suivre la formation continue :**

- Formation continue aux Premiers Secours en Équipe ;
- Formation continue S.S.A. ;
- Participer aux activités du centre de formation : sorties mer, sécurités terrestres ou nautiques afin de valider les connaissances en secourisme, entretien des matériels, fonctionnement général du centre ;
- Révision quinquennale du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique si nécessaire ;
- Suivre la formation ACP/CP et le stage mer « recyclage ».

Affectation

→ *Conditions préliminaires :*

- . Remplir les conditions ci-dessus (conformément à la convention sauveteur) ;
- . Être à jour des frais de formation continue ;
- . Avoir rempli et retourné sa feuille de demande d'affectation dans les délais impartis ;
- . Satisfaire aux conditions des différentes formations continues ;
- . participer à l'encadrement des nageurs sauveteurs en formation initiale, aux DPS et aux différentes activités du centre.

→ *Affectation :*

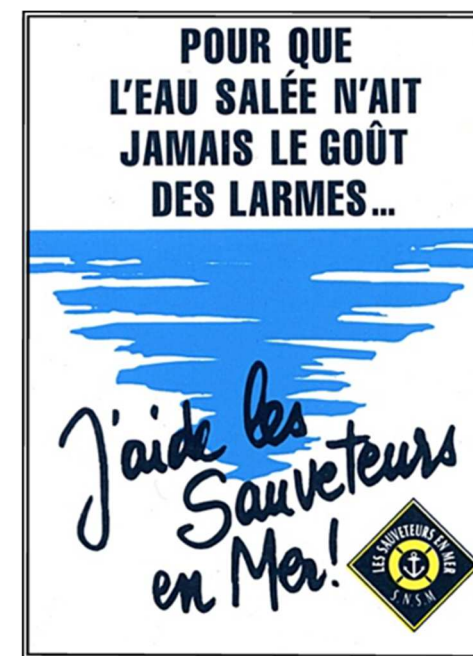
- . Nommé (e) sur une station de la S.N.S.M. ;
- . Engagé (e) par le Maire, responsable de la sécurité des plages ;
- . Équipé (e) par les sauveteurs en mer ;
- . Hébergé (e) gratuitement (emplacement de camping) ;
- . Couvert (e) par une assurance pour cette mission ;
- . Rémunéré (e) par les communes durant votre affectation.



SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE EN MER

Centre de Formation et d'Intervention
de Quimper – Cornouaille

Formation Continue 2018/2019



S . N . S . M .

Centre de Formation et d'Intervention
de Quimper - Cornouaille

Centre nautique

129, boulevard de Creach Gwen
29000 QUIMPER

☎ : 06.74.31.68.33.

📠 : 02.98.95.94.86

E-Mail : snsm.formation.cfqc@wanadoo.fr

Site Internet : www.snsmquimper.fr

FORMATION CONTINUE 2018/2019

Reprise d'activités du centre :

Samedi 08 septembre 2018 : Forum des Clubs (Parc des Expositions - Quimper) Présence indispensable.

Samedi 15 septembre 2018 : à 18 h 00 réunion de reprise d'activité dans les locaux du centre à Troheir (Ordre du jour : bilan saison d'été 2018 - préparation de la saison de formation 2018/2019 - Informations générales sur le fonctionnement du CFI - ...)

Du vendredi 21 au dimanche 23 septembre : Trail de Belle Ile

Samedi 29 septembre 2018 : à 9h00 : tests d'entrée en formation initiale - piscine de Kerlan Vian

Dimanche 30 septembre 2018 : 14h30 : tests d'entrée en formation initiale - Pors Carn - Penmarch

Adhésion annuelle 2018/2019

Incluant les frais de dossier et d'assurance : → **20 Euros**
(à verser avant le 29 septembre 2018)

La participation aux activités du centre est conditionnée à la production d'un certificat médical d'aptitude à fournir avant le 29 septembre 2018 (date impérative)

Frais de formation continue

Comprend la formation continue Premiers Secours en Équipe, la formation continue S.S.A., la préparation et l'entraînement en piscine. Sont concernés les sauveteurs désirant suivre la formation continue et obtenir une affectation pour la saison estivale 2019 :

→ □ **250 Euros**

(à verser avant 29 septembre 2018)

Pour information, par personne, le coût d'un stage « recyclage ou national » est équivalent à 300 euros. Le coût de la formation continue PSE est de l'ordre de 80 euros.

Frais d'hébergement stage mer « recyclage » 2019 : → □ **100 Euros**

(à verser avant le 29 septembre 2018 par chèque séparé)

Les sauveteurs qui souhaitent seulement participer aux activités du centre (piscine, sorties mer ...) mais sans demande d'affectation :

→ □ **150 Euros**

(à verser avant le 29 septembre 2018)

Formation Continue aux Premiers Secours en Équipe

* **Pré requis :** ouvert à tous les adhérents du Centre de Formation et d'Intervention de Quimper Cornouaille.

- être titulaire du PSE 1 et du PSE 2 ou de l'A.F.P.S. et du C.F.A.P.S.E.

• Dates des sessions :

24 novembre 2018	15 décembre 2018
1er décembre 2018	22 décembre 2018
8 décembre 2018	

En raison d'un calendrier de formation très chargé il n'y aura pas d'autre session de formation.

Entraînements natation en piscine

* **Lieu :** Piscine Kerlan-Vian - Avenue des Oiseaux - 29000 QUIMPER.

* **Jours et heures :** les samedis de 10 h 00 à 11 h 30 précises (hors vacances scolaires)

La surveillance de l'entraînement est assurée par un membre du centre. Le respect des horaires est une obligation.

* **Date de reprise des entraînements :**
→ Samedi 6 octobre 2018

Révision Quinquennale du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

* **Pré-requis :**

- être titulaire du B.N.S.S.A.
- être à jour de la formation continue PSE ou du C.F.A.P.S.E. et D.S.A.

* **Déroulement de la formation :**

Le samedi de 10 h 00 à 11 h 30 à la piscine Kerlan - Vian de Quimper (hors vacances scolaires).

* **Révisions de secourisme :** des dates seront déterminées en fonction du calendrier des examens

* **Dates des examens :**

- selon calendrier départemental (sera affiché dans les locaux du Centre dès qu'il sera connu)

Amarinage

* **Pré-requis :** sauveteur désirant être affecté au cours de la saison 2018

* **Modalités :** présence obligatoire pour valider la formation continue S.S.A.

* **Formation continue S.S.A. :**

- **Lieu :** Finistère (29)
- **Date :** 28 et 29 décembre 2018

* **Stage mer :**

- **Lieu :** Fouesnant (29)
- **Date :** du 19 avril au 22 avril 2019

- **Objectifs :**

- préparation aux fonctions ACP/CP ;
- mise en conditions nautique et aquatique ;
- contrôle des capacités et des connaissances.
- évaluation de l'aptitude opérationnelle conditionnant l'affectation en poste l'été 2019.

Formation continue des formateurs :

- **Formateurs S.S.A. :** 27 décembre 2018
- **Formateurs premiers secours :** 12 janvier 2019

Sorties en mer

Les sorties mer et l'activité amarinage se déroulent le samedi après-midi. **Une sortie mer obligatoire par mois.**

Formation au permis hauturier

* **Pré requis :** ouvert à tous les adhérents du Centre de Formation et d'Intervention de Quimper Cornouaille.

- être titulaire du permis côtier

* **Préparation pratique et théorique :** selon le nombre de candidats un planning sera établi.

* **Examen :** la date de l'examen final sera déterminée en fonction du niveau de préparation des candidats.

* **Frais de participation :** → **145 euros**

Dispositif Prévisionnels de Secours

Le centre de formation est régulièrement sollicité pour assurer la sécurité du public dans le cadre de certaines manifestations publiques. Les dates, horaires et lieux de ces D.P.S. seront affichés.

La participation à deux (2) DPS au moins constitue une condition pour bénéficier d'une affectation pour l'été 2019.

Affectations 2019 :

Affectation selon participation aux DPS, formations continues, sorties mer et aptitude physique :

* **Ouverture des vœux d'affectation sur sauv@mer :**

→ janvier 2019

* **Validation des vœux par la direction du centre :**

→ février 2019

* **Communication des affectations 2019 aux sauveteurs :**

→ avril 2019 (dans le meilleur des cas)

Nota :

→ La S.N.S.M. est une association et le Centre de Formation et d'Intervention de Quimper - Cornouaille fonctionne sur les bases associatives.

En plus de ce programme, vous serez sollicités pour participer à la vie du centre et pour apporter votre concours à toutes les activités du centre ou de la S.N.S.M.